



Programme de stages dans l'industrie minière canadienne

Photo avec l'autorisation d'Agnico Eagle

Solutions pour répondre à la demande de main-d'œuvre prévue dans l'industrie minière

L'industrie minière reconnaît que les occasions de stage sont d'une importance capitale pour le perfectionnement efficace des compétences et la préparation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et compétente. Offrir des subventions salariales aux organisations d'embauche du secteur minier qui accueillent de nouveaux talents au sein de leurs effectifs dans le cadre d'un stage valorisant favorisera une offre de main-d'œuvre productive, sécuritaire et hautement qualifiée. Proposer des occasions d'acquérir l'expérience de travail nécessaire pour mettre en pratique les compétences nouvellement acquises dans un environnement minier réel aidera à répondre à la demande de main-d'œuvre prévue pour l'industrie au cours des 10 prochaines années.

Qu'est-ce que le Programme de stages dans l'industrie minière canadienne?

Le Programme de stages dans l'industrie minière canadienne est une composante cruciale de la Stratégie de développement des compétences dans l'industrie minière canadienne. Il offre des subventions salariales pouvant atteindre 70 % du salaire d'un participant au programme, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ (jusqu'à 15 000 \$ pour les groupes en quête d'équité*) aux organisations d'embauche qui proposent des expériences de travail valorisantes aux participants dans des postes de soutien, d'exploitation et de production. Cette expérience de travail permet aux participants de mettre en pratique les nouvelles aptitudes et compétences acquises dans le cadre d'une formation professionnelle récente et pertinente, et leur donne l'occasion d'obtenir une reconnaissance professionnelle dans le cadre du Programme de reconnaissance professionnelle de

l'industrie minière canadienne (PRPIMC) du Conseil RHIM.

Le PRPIMC représente la norme de l'industrie pour valider les compétences, les connaissances et l'expérience des travailleurs de l'industrie minière. Il permet aux ouvriers du secteur minier de démontrer leurs compétences et leur expertise et de les faire reconnaître en répondant aux normes professionnelles canadiennes (NPC) établies par l'industrie minière canadienne.

** Les groupes en quête d'équité comprennent les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les communautés racisées, les nouveaux arrivants et les communautés 2ELGBTQQIA.*

Quels sont les objectifs du Programme de stages dans l'industrie minière canadienne?

1. Doter les participants d'une formation en milieu de travail et d'une expérience professionnelle adaptée à la mise en pratique de leurs compétences nouvellement acquises dans une mine ou un chantier.
2. Offrir un financement aux organisations d'embauche pour proposer des stages en vue de renforcer les compétences des nouveaux talents qui débutent dans l'industrie.
3. Élargir le bassin de main-d'œuvre qualifiée, compétente et expérimentée pour que l'industrie minière puisse répondre à ses besoins de main-d'œuvre.
4. Accroître la reconnaissance des aptitudes et des compétences de la main-d'œuvre actuelle en offrant un titre de compétences par l'entremise du PRPIMC.

 Solutions pour répondre à la demande de main-d'œuvre prévue dans l'industrie minière

Qui est admissible?

Nouveaux travailleurs

Le Programme de stages pratiques dans l'industrie minière canadienne versera une subvention salariale aux organisations d'embauche qui offrent des occasions de stage aux talents récemment formés pour mettre en pratique leurs habiletés et leurs compétences nouvellement acquises dans le cadre d'une formation professionnelle récente et pertinente.

Travailleurs actuels

Le Programme de stages pratiques dans l'industrie minière canadienne versera une subvention salariale aux organisations d'embauche afin d'offrir aux travailleurs actuels des occasions de stages professionnels pour perfectionner leurs compétences et explorer de nouvelles carrières et mettre en pratique leurs aptitudes et leurs compétences nouvellement acquises lors d'une formation professionnelle récente et pertinente.

Travailleurs employés par des sous-traitants

Les sous-traitants qui offrent aux participants des occasions de stages professionnels pour mettre en pratique leurs habiletés et leurs compétences nouvellement acquises dans le cadre d'une formation professionnelle récente et pertinente. Les sous-traitants doivent fournir la preuve qu'ils ont été engagés pour effectuer des travaux dans une mine ou un chantier.



Photo avec l'autorisation d'Agnico Eagle

Visitez le site MiHR.ca/fr ou écrivez à wagesubsidies@mihrc.ca pour poser votre candidature et en apprendre davantage sur les subventions salariales du Programme de stages dans l'industrie minière canadienne.



CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

À PROPOS DU CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE (CONSEIL RHIM)

Le Conseil RHIM est la source d'information sur le marché du travail dans l'industrie minière au Canada. Cet organisme sans but lucratif indépendant stimule la collaboration entre les sociétés d'exploitation et d'exploration minière, les syndicats, les sous-traitants, les établissements d'enseignement, les associations minières et les groupes autochtones. Il cherche également à cerner et à relever les défis auxquels fait face le secteur canadien des minéraux et des métaux en matière de ressources humaines et de main-d'œuvre.



Photo avec l'autorisation d'Agnico Eagle